

Communiqué COVID-19 – n°32

Près de 8 millions pour soutenir le commerce lausannois et le pouvoir d'achat des habitant-e-s

La Ville présente un plan de relance de l'activité commerciale à hauteur de 7.8 millions afin d'accompagner le secteur du commerce de détail frappé par les fermetures totales ou partielles durant le semi-confinement et qui souffre particulièrement de l'augmentation des achats en ligne. En proposant des bons et carnets de réduction à tous les habitant-e-s, il s'agit d'atténuer les impacts négatifs de la crise pour le petit commerce lausannois, contribuer à sauver l'emploi, stimuler la consommation dans les magasins locaux et les stands du marché, ainsi que de soutenir le pouvoir d'achat des Lausannois-e-s.

La Ville de Lausanne a présenté ce 25 septembre un plan de relance d'un montant de 7.8 millions en faveur de l'activité commerciale en ville dans un contexte difficile pour le commerce de détail qui a souffert fortement de la crise du COVID-19, notamment en raison de l'augmentation des achats en ligne. La vitalité d'une ville passant aussi par celle de ses commerces, il y a un réel enjeu, en termes d'emploi, de lien social et de rayonnement à soutenir ce secteur. La crise du COVID-19 a aussi affecté le pouvoir d'achat de nombreux Lausannois-es, en raison du chômage partiel ou de pertes de revenus parfois importantes. La crise économique qui s'annonce risque encore d'aggraver cette situation. C'est dans ce contexte que la Municipalité souhaite conduire une action de soutien par l'octroi de bons et de carnets de réduction destinés à être dépensés dans le commerce local et sur les marchés.

Ainsi, tous les Lausannois-es majeur-e-s, soit environ 118'000 personnes, recevront un carnet de cinq bons de réduction correspondant à un montant total de CHF 40.- à valoir sur une valeur d'achat minimum de CHF 200.-. Dans un second temps, les ménages lausannois au bénéfice de subsides partiels ou complets à l'assurance-maladie se verront octroyer un carnet de bons d'achat d'une valeur totale de CHF 100.-, montant auquel s'ajoutera CHF 50.- par enfant mineur. Cette seconde mesure s'adresse à plus de 34'000 ménages lausannois. Développée et réalisée en partenariat avec la Société coopérative des commerçants lausannois (SCCL) sur la base de son modèle de carnet de bons « Enjoy Lausanne », l'action commencera encore en 2020 et se poursuivra en 2021, sous réserve de validation par le Conseil communal.

Un effet de levier de plus de 20 millions

Entre les carnets de réduction et les bons d'achat, un volume de chiffre d'affaires de l'ordre de 20 millions devrait pouvoir être généré dans le commerce local et sur les marchés. Sans être tout à fait assimilable à une monnaie locale, la Municipalité estime que l'octroi de bons ou de carnets de réduction à faire valoir dans les commerces ou sur les marchés poursuit des objectifs similaires : orienter la consommation autour de commerces de proximité et créer une communauté d'acheteurs. De plus, le partenariat avec la SCCL permet à la Ville de bénéficier de son savoir-faire, sur la base notamment de l'expérience des bons « Enjoy Lausanne », qui regroupe quelque 160 commerces. La société a pour objectif d'obtenir une forte adhésion des commerçant-e-s au projet tout comme des maraîchers. Alors que les bons seront financés à 95% par la Ville, la SCCL participera à une partie du financement des 5% de contribution restante pour les commerçant-e-s. Avec ce coup de pouce supplémentaire, accepter les bons « Enjoy Lausanne » reviendra moins cher que les paiements par carte de crédit. Convaincue de l'importance d'un fort dynamisme commercial pour garantir la relance de l'économie locale, la Municipalité prévoit ainsi d'établir un partenariat durable avec la SCCL et des commerces participant.

La Municipalité de Lausanne

Informations sur www.enjoylausanne.ch

Pour tout renseignement complémentaire, prendre contact avec :

- Grégoire Junod, syndic de Lausanne, 021 315 22 01
- Pierre-Antoine Hildbrand, conseiller municipal, 079 964 27 39
- M. Filippo Botticini, président de la Société coopérative des commerçants, 021 312 36 32
- M. Tomé Varela, secrétaire général de la Société coopér. des commerçants, 058 796 32 94
- Mme Roxane Clerc, cheffe de projet de la Société coop. des commerçants, 058 796 38 78

Lausanne, le 25 septembre 2020



*Promouvoir le commerce local,
renforcer un lien de proximité
avec la clientèle et animer les
rues lausannoises :
une volonté clairement affichée
par les commerçant-e-s
« ambassadeurs » de l'action de
soutien.*

De gauche à droite, et de haut en bas :

Virginie et Guillaume Huray, Ernest, L'épicerie ©LaurentKaczor – Ville de Lausanne
Laurent et Anita Buet, Maison Buet ©LaurentKaczor – Ville de Lausanne
Pascal Barone, Lunetterie Pépinet ©LaurentKaczor – Ville de Lausanne
Christian et Olena Balmer, Viceversa ©LaurentKaczor – Ville de Lausanne
Pascal Vandenberghe, Payot ©JoelleMisson